

and ordered for a second reading at the next sitting of the House.

The text of the Message and Recommendation of the Governor General pursuant to Standing Order 62(2) in relation to the foregoing Bill is as follows:

His Excellency the Governor General recommends to the House of Commons the appropriation of public revenue under the circumstances, in the manner and for the purposes set out in a measure entitled "An Act respecting bankruptcy and insolvency".

Mr. Cosgrove, seconded by Mr. Pinard, by leave of the House, introduced Bill C-13, An Act respecting the relocation of government agencies, which was read the first time and ordered to be printed and ordered for a second reading at the next sitting of the House.

Mr. Pinard for Mr. MacGuigan seconded by Mr. Bussières, by leave of the House, introduced Bill C-14, An Act to amend the Diplomatic and Consular Privileges and Immunities Act, which was read the first time and ordered to be printed and ordered for a second reading at the next sitting of the House.

Mr. Pinard for Mr. Whelan, seconded by Mr. Fleming, by leave of the House, introduced Bill C-15, An Act to amend the Livestock Feed Assistance Act, which was read the first time and ordered to be printed and ordered for a second reading at the next sitting of the House.

The text of the Message and Recommendation of the Governor General pursuant to Standing Order 62(2) in relation to the foregoing Bill is as follows:

His Excellency the Governor General recommends to the House of Commons the appropriation of public revenue under the circumstances, in the manner and for the purposes set out in a measure entitled "An Act to amend the Livestock Feed Assistance Act".

The House resumed debate on the motion of Mrs. Côté, seconded by Mr. Frith,—That the following Address be presented to His Excellency the Governor General of Canada:

"To His Excellency the Right Honourable Edward Richard Schreyer, Chancellor and Principal Companion of the Order of Canada, Chancellor and Commander of the Order of Military Merit, upon whom has been conferred the Canadian Forces' Decoration, Governor General and Commander-in-Chief of Canada.

MAY IT PLEASE YOUR EXCELLENCY:

We, Her Majesty's most loyal and dutiful subjects, the House of Commons of Canada, in Parliament assembled, beg leave to offer our humble thanks to Your Excellency for the gracious Speech which Your Excellency has addressed to both Houses of Parliament."

ordonnée et la deuxième lecture en est fixée à la prochaine séance de la Chambre.

Le texte du message et de la recommandation du Gouverneur général, imprimé en conformité des dispositions du paragraphe (2) de l'article 62 du Règlement, au sujet du bill précité, se lit ainsi:

Son Excellence le gouverneur général recommande à la Chambre des communes l'affectation de deniers publics dans les circonstances, de la manière et aux fins prévues dans une mesure intitulée «Loi concernant la faillite et l'insolvabilité».

M. Cosgrove, appuyé par M. Pinard, dépose, avec la permission de la Chambre, le Bill C-13, Loi sur la relocalisation d'agences gouvernementales, qui est lu une première fois, l'impression en est ordonnée et la deuxième lecture en est fixée à la prochaine séance de la Chambre.

M. Pinard, au nom de M. MacGuigan, appuyé par M. Bussières, dépose, avec la permission de la Chambre, le Bill C-14, Loi modifiant la Loi sur les privilèges et immunités diplomatiques et consulaires, qui est lu une première fois, l'impression en est ordonnée et la deuxième lecture en est fixée à la prochaine séance de la Chambre.

M. Pinard, au nom de M. Whelan, appuyé par M. Fleming, dépose, avec la permission de la Chambre, le Bill C-15, Loi modifiant la Loi sur l'aide à l'alimentation des animaux de ferme, qui est lu une première fois, l'impression en est ordonnée et la deuxième lecture en est fixée à la prochaine séance de la Chambre.

Le texte du message et de la recommandation du Gouverneur général, imprimé en conformité des dispositions du paragraphe (2) de l'article 62 du Règlement, au sujet du bill précité, se lit ainsi:

Son Excellence le gouverneur général recommande à la Chambre des communes l'affectation de deniers publics dans les circonstances, de la manière et aux fins prévues dans une mesure intitulée «Loi modifiant la Loi sur l'aide à l'alimentation des animaux de ferme».

La Chambre reprend le débat sur la motion de M^{me} Côté, appuyée par M. Frith,—Que l'Adresse, dont le texte suit, soit présentée à Son Excellence le gouverneur général du Canada:

«A Son Excellence le très honorable Edward Richard Schreyer, Chancelier et Compagnon principal de l'Ordre du Canada, Chancelier et Commandeur de l'Ordre du Mérite militaire, à qui a été décernée la Décoration des Forces canadiennes, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE

Nous, sujets communs dévoués et fidèles de Sa Majesté, la Chambre des communes du Canada, assemblée en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.»